



*La Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*La Secrétaire d'Etat chargée de  
l'Enseignement supérieur et de la recherche*

Paris, le ➔ **4 MARS 2015**

La ministre de l'Éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

La secrétaire d'Etat chargée de  
l'Enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et Messieurs les Rectrices et  
Recteurs d'Académie, Chancelières et  
Chanceliers des universités

Mesdames et Messieurs les Présidentes et  
Présidents, Directrices et Directeurs  
d'établissements publics d'enseignement  
supérieur et de recherche

Mesdames et Messieurs les Présidentes et  
Présidents, Directrices générales et  
Directeurs généraux d'établissements  
publics à caractère scientifique et  
technologique

**Objet** : Feuille de route 2015 pour l'égalité entre les femmes et les hommes

**P.J.** : 1 document

La feuille de route 2015 pour l'égalité entre les femmes et les hommes constitue la 3ème édition de l'exercice initié en 2012 pour structurer le dialogue interministériel autour des enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est aussi la première feuille de route qui couvre le champ de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle accompagne donc – en cohérence avec la convention interministérielle conclue le 7 février 2013 – les actions entreprises pour assurer une intégration plus forte des stratégies et des actions entre les acteurs du champ scolaire et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vous le savez, en dépit des progrès accomplis, beaucoup reste à faire pour assurer l'égalité dans notre société. Les dernières analyses de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, publiées à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, illustrent la persistance de parcours très différenciés entre filles et garçons et le paradoxe d'une réussite scolaire des filles qui ne se traduit pas dans l'insertion dans l'emploi. La plus grande difficulté des femmes à s'insérer professionnellement se prolonge dans le monde professionnel et la proportion de 24% de femmes professeurs des universités rappelle que, dans les corps d'enseignants et de chercheurs également, elles sont confrontées au plafond de verre.

Nos concitoyens attendent à bon droit beaucoup du système éducatif pour qu'il garantisse l'égalité des droits pour les filles et les garçons, qu'il offre à chaque élève, fille ou garçon, les mêmes chances de réussir à l'école et à l'université, dans toutes les filières, mais aussi dans son insertion professionnelle, qu'il enseigne aux élèves une culture du respect mutuel propre à faire diminuer les comportements sexistes et les violences sexuelles qui perdurent malheureusement y compris parfois au sein même de nos établissements. La réponse à ces enjeux passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du système éducatif, mais aussi de la recherche qui seule peut éclairer notre compréhension des phénomènes individuels et sociaux en jeu.

Au-delà du bilan de notre action commune, cette feuille de route 2015 trace de nouvelles orientations pour inscrire davantage encore le ministère comme un acteur majeur de la stratégie intégrée mise en place par le Gouvernement depuis 2012. Elle apporte une réponse globale et ambitieuse, dans laquelle chacun d'entre vous devra s'inscrire et pourra apporter sa contribution. Au cours de l'année qui vient, les impulsions suivantes seront données :

- **Dans le domaine des ressources humaines**, le ministère poursuivra l'intégration des indicateurs du Rapport de Situation Comparée (RSC) dans le bilan social du ministère. Il proposera, dans le cadre du dialogue social avec les organisations syndicales, des actions en cohérence avec le protocole d'accord pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du 8 mars 2013. L'accent sera également mis cette année sur la formation des personnels à l'égalité.
- **Dans le domaine de l'enseignement scolaire**, la déclinaison des outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école sera poursuivie dans les académies, avec l'appui des structures de pilotage renforcées, et permettra d'amplifier l'action du ministère en faveur de l'égalité entre filles et garçons, du respect mutuel entre les élèves et contre les comportements sexistes et les violences sexuelles. La mise en place cette année de l'enseignement moral et civique, du parcours d'éducation artistique et culturelle et du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel permettra également de mieux prendre en compte dans les enseignements la question de l'égalité. La création au 1<sup>er</sup> janvier 2015 du service public régional de l'orientation est un levier supplémentaire pour favoriser la mixité des métiers, en cohérence avec les actions mises en place dans les établissements.
- **Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche**, la politique de prise en compte systématique de l'égalité entre les femmes et les hommes initiée par la loi du



22 juillet 2013 sera poursuivie. Elle s'appuiera notamment sur le réseau des chargés de mission à l'égalité dont l'action sera pleinement intégrée avec celle du ministère pour assurer une articulation efficace entre politiques d'établissements et orientations nationales. L'action de prévention et de lutte contre les stéréotypes et les violences sexuelles sera amplifiée via des plans de formation et de communication. Enfin, le ministère poursuivra sa politique de soutien au développement des savoirs scientifiques sur le genre et à la transmission des résultats de ces recherches, notamment afin de mieux cibler les actions et mesures en faveur de l'égalité de toutes et de tous dans le monde académique et, plus largement, dans la société tout entière.

Pour que notre action collective nous permette de gagner en efficacité, la mise en œuvre de cette feuille de route devra être l'occasion de renforcer notre dialogue : elle fera l'objet d'un suivi dans chacune de vos structures, en lien avec les directions d'administration centrale. Ce suivi servira de base au travail de bilan produit par les administrations centrales et aux consultations qu'elles feront tout au long de l'année auprès de vos services dans la perspective de la préparation de la feuille de route prochaine. Ainsi, nous pourrons témoigner encore davantage de la mobilisation du ministère et de l'ensemble des entités qui lui sont rattachées pour contribuer à la mise en œuvre concrète de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous vous invitons donc à diffuser cette feuille de route très largement auprès de vos personnels et usagers et comptons sur votre mobilisation.



Najat VALLAUD-BELKACEM



Geneviève FIORASO